

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Compte-rendu Assemblée Générale du 9 mars 2012

PARTICIPANTS :

ARLETAZ Thierry, Conseiller municipal de Neuvy-sur-Loire
ASSICE Antoine, Directeur CNPE de Belleville
BALLENECKER Philippe, Adjoint au maire de Sury-Près-Léré
BASTIN Damien, CNPE de Belleville
BERTRAND Philippe, Adjoint au maire de Thou
BILLAUT Jean-Louis, Maire de Boulleret
BIZET Gérard, Association Val de Loire
BLONDELET Eric, MDL/Chef BT Léré, référent CNPE à la gendarmerie de Léré
BOUJLILAT Hicham, représentant le Député de la Nièvre
BUFFET Bernard, Président de la CLI de Belleville
Commandant CHARTIER, commandant dans la gendarmerie en poste à Bourges
DANEROLLE Baptiste, ASN Inspecteur de la sûreté nucléaire
DE MASSOL Dominique, CCI du Cher
DEFFOBIS Jacky, Conseiller municipal mairie de Faverelles
GIRAUD Maud, Société Française d'Énergie Nucléaire Val de Loire
GROSSIER Christian, Conseiller municipal de Saint-Loup
HERDNER Barbara, représentant le Préfet du Cher, Chef de service de la sécurité civile
LABALLERY François, Association Loire Vivante Nièvre Allier Cher
LAURENT Jean-Claude, Adjoint au maire de Léré
LEBOUC Gérard, Adjoint au Maire de Batilly-en-Puisaye
LECHAUVE Michel, Conseiller général du canton de Briare
LENGRAND Michel, Conseiller Municipal
MARRET Dominique, Président de l'association Puisaye-Loire-Nature et Environnement
MESSELOT Daniel, Président association du Val de Loire
MOREAU Jean-Louis, Chef de mission environnement au CNPE de Belleville
MOZZICONACCI Jean-Gabriel, Conseil départemental du Cher de l'Ordre des Médecins
RAIMBAULT Marc, Chef du centre de secours de Léré
RAINON Patrick, Conseiller municipal de Savigny-en-Sancerre
RUER Jérôme, commandant du PSPG de Chinon et référent PSPG pour la région centre
SCHILZ Fabien, Chef de la division ASN Orléans
THYRION Jean-Pierre, Président de l'association Nature 18
VIGUIE Pascal, Conseiller général du canton de Léré

EXCUSES :

AUDRY Régine, Chambre de Métiers et Artisanat du Cher
BEUCHON Yvon, Conseiller Général du Canton de St-Doulchard
BRUNAUD Alain, Président de la CCI
DANNEROLLE Baptiste, Inspecteur de la sûreté nucléaire à la division d'Orléans
FREGEAI Vincent, Maire de Belleville sur Loire
FROMION Yves, Député du Cher
MOLINA Isabelle, Union départementale CGT

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

PERRAY Jean-Charles, Union départementale CGT
POUSSEL Laurence, Chef de mission communication au CNPE de Belleville
RAFESTHAIN Alain, Président du Conseil Général du Cher
UGAZIO Patrick, représentant syndicat Sud Energie

Monsieur Buffet, Président de la CLI, ouvre la séance à 18h05 en remerciant vivement Monsieur Lechauve, Maire de Bonny-sur-Loire, d'accueillir dans ses locaux l'assemblée générale de la CLI.

Monsieur Lechauve prend ensuite la parole, remercie Monsieur Buffet, et précise qu'il est important de privilégier l'importance du rôle de la CLI dans les communes autour de la centrale.

Monsieur Buffet annonce l'ordre du jour :

- Bilan d'activités 2011
- Bilan financier 2011
- Perspectives d'activités 2012
- Projet de budget 2012
- Bilan 2011 du CNPE de Belleville présenté par M. ASSICE
- Avis de l'ASN sur la sûreté du CNPE présenté par M. SHILZ et M. DANEROLLE
- Conclusion de l'ASN sur les Evaluations Complémentaires de Sûreté présenté par M. SHILZ et M. DANEROLLE
- Présentation du PSPG (Peloton de Surveillance Particulière de Gendarmerie) par la Gendarmerie Nationale

Le bilan d'activité est adopté à l'unanimité (doc en annexe).

Le compte de résultat 2011 présenté par Monsieur Marret, trésorier, est adopté à l'unanimité (doc en annexe)

Monsieur Buffet présente les perspectives 2012 (doc en annexe) et Monsieur Marret présente le budget 2012 qui est adopté à l'unanimité (doc en annexe).

Le bilan du CNPE est présenté par Monsieur Assice, Directeur du CNPE de Belleville (doc en annexe).

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Questions à Monsieur Assice :

- Monsieur Viguié constate un écart important entre le montant attribué aux entreprises du Loiret et du Cher (4 million 100 contre 1 million 400). Il suppose que la spécialisation des entreprises du Loiret dans le domaine nucléaire est plus importante que dans le Cher (CNPE de Dampierre). Aussi le projet Partner qui vient d'être présenté prévoit la rénovation des bâtiments qui abritent les bureaux et le restaurant d'entreprise. Monsieur Viguié souhaiterait que le CNPE rétablisse l'équilibre et privilégie les entreprises du Cher. Il en profite également pour interpeller les élus du Loiret par rapport au fait que le département n'accorde pas de subvention à la CLI.
- Monsieur Assice répond dans le sens de la demande de Monsieur Viguié en indiquant qu'un gros travail est actuellement fait avec l'ADEB de Cosne et que les appels d'offre privilégieront les entreprises locales.
- Monsieur Laballery demande ou en est le projet de la Force d'Intervention Rapide Nucléaire ?
- Monsieur Assice répond que l'installation s'est fait sur 4 zones en France, la plus proche étant Dampierre. Le CNPE de Belleville travaille avec cette force qui possède les compétences techniques pour agir rapidement sur site.

Monsieur Danerolle présente l'avis de l'ASN sur la sûreté du CNPE de Belleville (doc en annexe).

Questions à Monsieur Danerolle :

- Monsieur Buffet demande comment s'est fait le gros travail de l'ASN à la suite de Fukushima ?
- Monsieur Danerolle répond qu'au niveau régional une mobilisation rapide sur site a été mise en place pour des opérations de contrôle. Le personnel a été lourdement sollicité, le volume de travail étant considérable. Au niveau national, entre le 5 mai et début septembre une expertise très complexe a été réalisée qui a donné lieu à un rapport de plus de 500 pages.
- Monsieur Laballery demande où peut-on se procurer les arrêtés de rejet et où peut-on se procurer les résultats des mesures effectuées autour de la centrale ?

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

- Réponse de Monsieur Danerolle : sur le site [legifrance](http://legifrance.lawecite.fr) l'arrêté ministériel date du 8 novembre 2000. Pour les mesures site internet : mesures-radioactivite.fr. Monsieur Moreau du CNPE précise qu'une information au public sera effectuée en juin-juillet concernant les modifications de l'arrêté de rejet en cours.
- Monsieur Thyron demande si le CNPE de Belleville a vu une amélioration de ses rejets.
- Monsieur Danerolle précise qu'une amélioration a été réalisée ses dernières années mais que cela reste perfectible. En ce qui concerne le tritium, il n'y a pas d'amélioration mais une meilleur détection ce qui est un progrès notable.
- Monsieur Messelot demande ce qu'il en est du risque de la remontée de nappes ?
- Monsieur Danerolle informe qu'une réponse écrite sera effectuée car de nouvelles informations parvenues par le biais d'un autre CNPE indiquent que le CNPE de Belleville lors de sa conception avait prévu une poussée de 2 tonnes par mètre carré.

Présentation du Peloton de Surveillance Particulière de Gendarmerie (PSPG) qui va s'installer à Sury-près-Léré à compter du 1^{er} septembre 2012.

Le Commandant CHARTIER et le Commandant RUER informe les membres de la CLI du domaine d'intervention du PSPG et de son organisation. Une quarantaine de gendarmes formés par le GIGN sera affecté à la surveillance et à la protection du CNPE.

Cette surveillance se fera sur les 3 départements autour de la centrale dans un rayon de 25 km. La prévention est au cœur de ce dispositif avec une présence forte (10 voitures) pour éviter les intrusions et pour effectuer un travail de recherche d'information et également de connaissance du secteur (site + environnement proche).

Si intrusion, le PSPG n'est pas seul. La compagnie de gendarmerie départementale va converger vers le site. En moins d'une heure environ, 60 gendarmes vont renforcer le PSPG. En plus, des moyens aériens peuvent être mis en œuvre ainsi que l'arrivée du GIGN.

Questions :

- Quels sont les risques d'une attaque aérienne ?

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

- Le CNOA (Armée de l'air) à Lyon contrôle l'espace aérien national concernant les avions commerciaux, le risque est donc quasi nul. En ce qui concerne les petits avions (ULM, ou autres petits appareils) la responsabilité du PSPG s'étend sur 60 km. Cependant, les dégâts provoqués par un appareil piégé seraient très limités. Le PSPG a aussi un rôle de conseiller sécurité auprès du Directeur de la centrale et des parades peuvent être mises en place pour prévenir ce type d'attaque.
- Quels sont les risques de tentative de vol de matière nucléaire ?
- Une barre de matière dans une centrale pèse 300 kg et mesure environ 5 m, cela semble donc difficile de s'introduire dans la centrale dans le but de dérober une telle quantité. D'autant plus que la matière nucléaire qui se trouve, par exemple, dans un hôpital est plus facile à voler. Cela semble donc très peu probable.
- Monsieur Messelot demande si des projectiles à charges creuses peuvent transpercer le béton du bâtiment réacteur ?
- Les projectiles à charges creuses perforent le métal (prévus pour l'attaque des chars) et n'auraient pas le même impact sur du béton. Les missiles ou même les bombes capables de perforer le bâtiment coûtent une fortune et seule une structure étatique pourrait financer une telle attaque.
- Monsieur Billaut, maire de Boulleret, indique que la gendarmerie de Léré va fermer et il se demande comment le PSPG va venir travailler sur sa commune ?
- Une présence physique sur 25 km autour de la centrale va être déployée. Cela représente 10 véhicules qui vont patrouiller en permanence. Sur Chinon, une baisse très significative de la délinquance s'est opérée dès l'arrivée du PSPG. En 3 ans, 173 fiches de renseignements ont été réalisées sur les 3 départements autour de la centrale de Chinon. Le PSPG va travailler en étroite collaboration avec la gendarmerie locale (Sancerre-Vailly). Il y aura donc plus de présence physique de militaires sur le terrain (PSPG et gendarmes) même si il y a moins de gendarmes à Sancerre (5 en moins). Le point négatif est la suppression d'un point d'accueil (à Léré) pour les dépôts de plaintes qui devront se faire sur Sancerre ou Vailly.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Buffet clôt la réunion à 20h30.